

PASS*SPORT

VACANCES SPORTIVES 2017 POUR LES 10-16 ANS

Ouverture des préinscriptions Internet,
mardi 2 MAI à 10H

Chaque été, la Ville de Vichy offre aux jeunes de 10 à 16 ans, la possibilité de pratiquer ou de s'initier aux activités sportives de leur choix, quel que soit leur niveau.

Cette année, le Pass'Sport se déroulera **du lundi 3 juillet au vendredi 25 août 2017**.

Des activités variées...

Celles-ci se déroulent au Parc Omnisports de Vichy, en bordure d'Allier, de 9h à 12h et de 14h à 18h (tous les jours sauf les week-ends et jours fériés). Les jeunes sont pris en charge et encadrés tout au long de leurs activités par des moniteurs diplômés et l'ensemble du matériel est fourni (casques, gilets...).

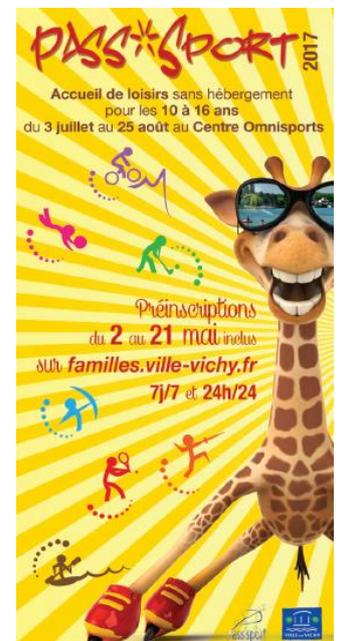
Chaque jour, en début de matinée et d'après-midi, les enfants choisissent un programme d'activités (dans la limite des places disponibles : 12 enfants maximum par programme) : beach-volley, canoë-kayak, tennis de table, raft, roller, trampoline...

...à des tarifs attractifs

Le tarif d'inscription est calculé sur la base du revenu brut global 2015 (avis d'imposition 2016 sur le revenu de l'année 2015) des parents ou responsables légaux, selon le barème CAF.

- Tarifs pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés à Vichy ou contribuables à la fiscalité locale de Vichy : de 0.93€ à 6.71€ la demi-journée.
- Tarifs pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés dans une autre commune : de 1.12€ à 8.06€ la demi-journée.

☛ LE TARIF MAXIMUM SERA APPLIQUÉ EN CAS DE NON PRESENTATION DE L'AVIS D'IMPOSITION



Pour s'inscrire

Les inscriptions au Pass'Sport 2017 se font à la semaine, pour 5 journées consécutives ou 5 demi-journées (matin ou après-midi) consécutives sauf du 10 au 13 juillet et du 14 au 18 août (4 journées ou 4 demi-journées).

☛ LE PASS'SPORT EST FERMÉ LES WEEK-ENDS ET LES JOURS FÉRIÉS.

■ Du mardi 2 mai (10h) au dimanche 21 mai 2017 (inclus) :

les **préinscriptions*** seront ouvertes sur familles.ville-vichy.fr

- Pour les familles ayant déjà un compte, elles peuvent se connecter à l'aide de leurs codes famille et mot de passe.

- Sinon, il suffit de créer un compte famille et se laisser guider.

** Les places étant limitées, il est vivement conseillé de se préinscrire*

☛ AUCUNE PREINSCRIPTION NE SE FERA PAR TÉLÉPHONE.

■ Du 6 au 9 juin : les confirmations des préinscriptions ou les inscriptions (dans la limite des places disponibles) auront lieu au Palais des Sports Pierre Coulon (1^{er} étage) au Centre Omnisports :

- pour les résidents de Vichy : mardi 6 et mercredi 7 juin

- pour les résidents extérieurs : mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 juin

■ A partir du 3 juillet : les inscriptions seront possibles (dans la limite des places disponibles) à l'accueil du Pass'Sport au Palais des Sports Pierre Coulon (Centre Omnisports).

POUR L'INSCRIPTION, SE MUNIR

- de la **fiche d'inscription*** et de la **fiche sanitaire*** dûment remplies
- du **test de natation*** obligatoire pour la pratique des activités aquatiques et nautiques en centre de loisirs.

☛ Ce test peut être passé au Stade aquatique de Vichy Val d'Allier, les vendredis 5, 12, 19 et 26 mai de 17h30 à 19h30 et le samedi 27 mai de 11h à 14h.

- de l'**autorisation parentale***
- de votre **avis d'imposition** intitulé « Avis d'impôt 2016 – impôt sur les revenus de l'année 2015 »
- d'une **photo d'identité** récente
- d'un **moyen de paiement** (chèque ou espèces)
- d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois pour les résidents vichyssois
- d'une photocopie du **livret de famille**

**Ces documents seront envoyés lors de la préinscription*

PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR
familles.ville-vichy.fr
Rubrique "activités"

CONTACT : SERVICE DES SPORTS
Tel : 04 70 59 51 11
espace-famille@ville-vichy.fr

CONTACTS PRESSE

VILLE DE VICHY - DIRECTION DE LA COMMUNICATION
Dominique Lagrange 04 70 30 17 02 • d.lagrange@ville-vichy.fr
Marie-Bénédictte Reynard 04 70 30 55 12 • communication@ville-vichy.fr